

ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE HIER EN MAURITANIE

## Ouverture de la première banque algérienne à l'étranger

P3

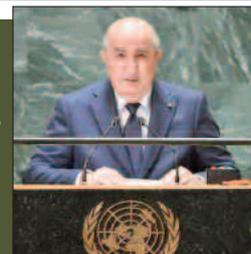


بنك الإتحاد الجزائري  
ALGERIAN UNION BANK

ABDELMADJID TEBBOUNE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

## L'ordre mondial a besoin d'égalité, de sécurité et de justice

P3



LE GOUVERNEMENT VA REVOIR LES PROJETS  
DE CODE PÉNAL ET DE PROCÉDURE PÉNALE

## Les avocats gèlent leur mouvement de protestation

P3

Un appel d'offres national sera lancé bientôt

## Le premier village à l'énergie solaire sera implanté à Illizi

P16

MAWLID  
ENNABAOU

## Campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits

pyrotechniques, à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, sera lancée vendredi prochain, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. La Direction générale de la Protection civile «lance une campagne de sensibilisation de proximité sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies à partir du 22 septembre 2023», a précisé la même source. Cette campagne vise à «mettre en garde contre les dangers de l'usage des produits pyrotechniques, notamment par les enfants, à travers l'organisation d'activités de sensibilisation en direction de la population scolaire, dans les mosquées, les places publiques et au niveau des lieux de vente de ces produits, en privilégiant l'utilisation des réseaux sociaux comme support, ainsi que les différents médias».

La Protection civile rappelle, à cet égard, «la responsabilité des parents, qui doivent expliquer à leurs enfants les dangers de ces produits interdits comme le risque d'explosion dans la main, brûlure des yeux, perte de l'audition, blessures graves, amputation, et les risques d'incendie».

Elle déconseille, en outre, de «projeter les produits pyrotechniques sur les personnes, les voitures, les stations d'essence, les habitations et les établissements hospitaliers, tout en mettant en avant les consignes de sécurité lors de la manipulation des bougies et cierges».

En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile invite les citoyens à appeler le numéro de secours (14) ou le numéro vert (1021), en précisant la nature du risque et l'adresse exacte.

En 2022, les services de la protection civile avaient enregistré un lourd bilan d'accidents survenus à lors de la célébration de cette fête religieuse. Dans la wilaya d'Alger, 9 incendies avaient été enregistrés dont 2 qui avaient touché des locaux commerciaux à Dely Brahim et à Baraki. Les habitations des citoyens n'avaient pas été à l'abri des accidents causés par les explosions des produits pyrotechniques : deux appartements au niveau de la commune de Mohamadia avaient pris feu et un autre incendie avait été enregistré dans un appartement à Sidi Abdellah. En outre, quatre feux d'herbe sèche avaient été signalés dans les communes de Baba-Hassen, Djasr Kasentina, Al Achour et Mohammadia.

R.N

## COMMERCE

### Exposition permanente des produits algériens à Nouakchott

Une exposition permanente des produits algériens, relevant de la Société algérienne des foires et expositions (Safex), a été ouverte hier à Nouakchott dans le but de promouvoir les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie et les autres pays africains. L'espace a été inauguré par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni et des Finances, Laaziz Faïd, et des ministres mauritaniens des Finances, Islamou Ould Mohamed

ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE HIER EN MAURITANIE

# Ouverture de la première banque algérienne à l'étranger

Algerian Union Bank est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes: le Crédit populaire d'Algérie (CPA, avec 40% du capital), la Banque extérieure d'Algérie (BEA, 20%), la Banque nationale d'Algérie (BNA, 20%) et la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR, 20%) avec un capital total de 50 millions de dollars.

L'ambition du déploiement de banques algériennes à l'étranger vient de connaître sa concrétisation. Pour cause, l'"Algerian Union Bank" (AUB), première banque algérienne ouverte à l'étranger, a été inaugurée, hier, dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, dans une démarche à caractère géo-stratégique pour l'Etat algérien sur les plans économique et politique.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, ont supervisé l'inauguration du nouvel établissement financier, aux côtés du ministre mauritanien des Finances, Isselmou Ould Mohamed MBady et celui du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Lemrabott Ould Benah, du gouverneur de la Banque centrale mauritanienne, Mohamed Lemine Ould Dehbi et du président de l'Union nationale du patronat mauritanien, Mohamed Zine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou.

Algerian Union Bank, dont le siège se situe au cœur de la capitale Nouakchott, est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes: le Crédit populaire d'Algérie (CPA, avec 40% du capital), la Banque extérieure d'Algérie (BEA, 20%), la Banque nationale d'Algérie (BNA, 20%) et la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR, 20%) avec un capital total de 50 millions de dollars.

Selon le ministère des Finances, cette inauguration intervient «en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'ouverture vers les autres pays du continent africain et la contribution à leur développement et leur relance par la généralisation de banques algériennes à l'étranger et l'ouverture de foires permanentes, visant à promouvoir les produits et les services algériens».

Dans un communiqué, le CPA a fait savoir que l'inauguration de cette banque dans la capitale mauritanienne s'inscrit «dans la stratégie du gouvernement visant le renforcement de la présence des institutions financières algériennes à l'étranger, notamment en Afrique». «En plus de son importance géo-stratégique pour l'Algérie, cette filiale intervient dans le cadre de la facilitation des opérations d'échanges commerciaux, notamment les opérations d'export et d'import des opérateurs et des investisseurs algériens surtout avec l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), permettant d'apporter une nouvelle dynamique contribuant au renforcement de l'économie locale et à la création de la richesse afin de consacrer le principe de bénéfice et de



réussite mutuels», souligne le communiqué du CPA.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'AUB, Merouane Aliane, a indiqué que la mission de cette banque consiste à «accompagner les opérateurs algériens pour l'export de leurs produits vers la Mauritanie et les pays d'Afrique de l'Ouest mais aussi accompagner les opérateurs mauritaniens dans les projets de partenariat avec leurs homologues algériens. Cela doit permettre aussi aux investisseurs algériens de participer aux plateformes dédiées aux projets en Mauritanie». Pour rappel, l'"Algerian Union Bank" avait obtenu mi-juin dernier son agrément de la Banque centrale mauritanienne afin d'entrer en activité, faisant de l'AUB la deuxième banque nationale obtenant son agrément à l'étranger, après l'agrément obtenu par l'"Algerian Bank of Senegal" de la part des autorités monétaires sénégalaises en avril dernier. Il s'agit d'une banque composée des mêmes partenaires (les 4 banques publiques), dans l'attente de l'ouverture d'une filiale de la Banque Extérieure d'Algérie en France.

A noter que la délégation ministérielle algérienne, arrivée dans la capitale mauritanienne dans la soirée de mardi 19 septembre, a été reçue par les ministres mauritaniens des Finances et du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du tourisme ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie. Juste après l'inauguration de l'AUB, il a été procédé à l'inauguration d'un showroom permanent des produits algériens à Nouakchott, sous le nom "Tasdir", avant l'ouverture des travaux de la 6e session du Conseil d'Affaires algéro-mauritanien, en présence des ministres du Commerce des deux pays.

Des rencontres bilatérales sont également prévues pour M. Faïd et M. Zitouni avec leurs homologues et avec de hauts responsables mauritaniens.

Les deux ministres algériens doivent également superviser, aujourd'hui, dans la capitale sénégalaise Dakar, l'inauguration de la deuxième banque algérienne à l'étranger sous le nom "Algerian Bank of Senegal" et un salon permanent des produits algériens à Dakar. Ces espaces doivent constituer «une plateforme idéale pour exposer les produits et les services algériens et renforcer le commerce intérieur et extérieur», selon le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Cette visite constitue aussi une occasion pour les deux ministres de discuter de nouvelles opportunités de partenariat entre l'Algérie et le Sénégal et d'élargir la coopération dans plusieurs secteurs. Elle intervient, selon le ministère, dans le cadre de «l'engagement du gouvernement pour renforcer la coopération avec les pays voisins et renforcer les liens bilatéraux solides», ajoutant que cela traduit «le dévouement dans la réalisation du développement durable et le renforcement de la stabilité économique dans la région».

De plus, cela doit permettre, selon le ministère des Finances, «d'ancrer des relations de coopération au bénéfice mutuel au profit des deux parties, l'algérienne et la mauritanienne et l'algérienne et la sénégalaise dans les secteurs économique, financier et commercial, ainsi que de promouvoir les échanges commerciaux et le soutien à l'investissement dans divers secteurs, en plus du renforcement des expertises communes».

Synthèse : Ali Chikhi

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

## L'ordre mondial a besoin d'égalité, de sécurité et de justice

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a plaidé, mardi depuis New York, pour un nouvel ordre mondial assurant l'égalité et la coopération entre nations, formant le vœu de voir un monde où règnent sécurité, prospérité et essor pour les populations du monde sous la bannière de l'Organisation des Nations Unies (ONU).*

Dans son allocution lors des travaux de la 78e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, le Président Tebboune a rappelé que l'Algérie avait milité, il y a 50 ans, depuis la tribune onusienne, "pour pallier les dysfonctionnements qui caractérisent l'actuel ordre mondial", en plaidant pour un nouvel ordre sous-tendu par l'égalité entre Etats, des principes pour lesquels a été créée l'ONU".

Exprimant ses remerciements et son estime au Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, le président de la République a réitéré le soutien de l'Algérie à ses efforts inlassables et louables pour renforcer le rôle de l'Organisation et répondre aux aspirations des peuples, formulant le souhait de voir "un monde où règnent sécurité, prospérité et essor pour les populations du monde sous la bannière de l'ONU".

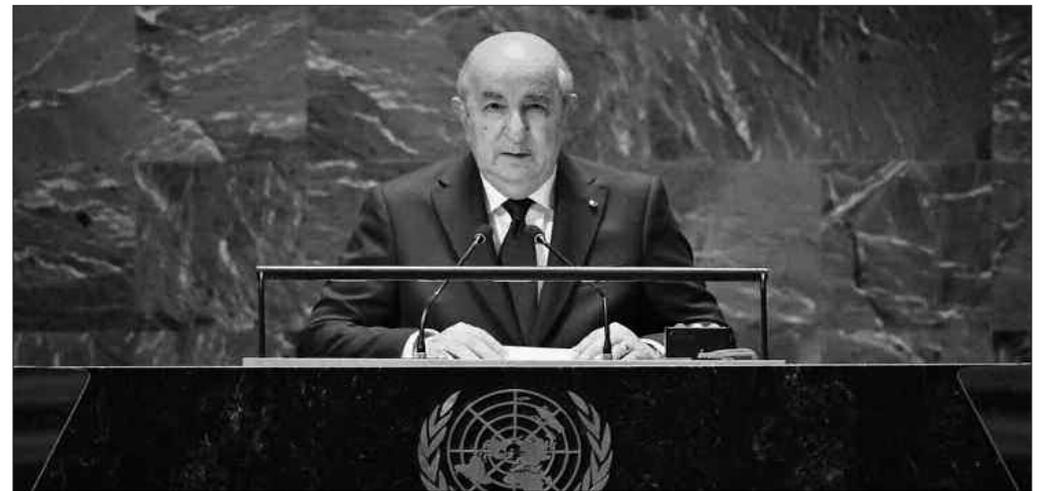
Dans cette optique, le président de la République a affirmé que l'Algérie œuvrait pour que "le dialogue et le débat entre nous soient une revendication cruciale pour laquelle nos peuples ont lutté en vue d'un monde marqué par la coexistence, la solidarité, la coopération et l'égalité entre les nations".

En outre, il a mis en lumière les conséquences des conflits et des crises dans le monde, qui ont atteint un niveau "sans précédent", avec des millions de personnes déplacées et une transformation des relations internationales, passant de la coopération et de la convergence à l'affrontement, "mettant ainsi les organisations et les institutions internationales à l'épreuve dans un contexte mondial marqué par une urgence multidimensionnelle".

Dans ce contexte, le Président Tebboune a affirmé que l'accélération des négociations internationales concernant la réforme du Conseil de sécurité selon une approche globale et intégrée devrait être "une priorité pour la communauté internationale afin d'aboutir à un consensus sur une véritable réforme garantissant "une représentation plus transparente".

Le président de la République a évoqué, en outre, "l'engagement de l'Algérie en faveur de la position africaine commune" pour "mettre un terme à l'injustice historique qui a touché le continent africain".

Par ailleurs, le Président Tebboune a assuré que l'Algérie qui s'apprête à occuper son siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU "est pleinement consciente



de la responsabilité dont elle est investie", eu égard aux défis qui se posent à la communauté internationale, soulignant qu'elle rejoindra le Conseil de sécurité porteur d'espoirs des peuples africains et arabes.

Il a affirmé, à cet égard, que le pays mettra à disposition "sa riche expérience en matière de médiation et de promotion du règlement pacifique des conflits".

Et de réaffirmer la position immuable de l'Algérie en faveur des causes justes et en soutien aux peuples opprimés qui luttent pour la liberté, en tête desquelles les questions palestinienne et sahraouie.

Le président de la République a appelé, à cette occasion, à la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire pour octroyer à la Palestine la qualité de membre à part entière de l'AG de l'ONU, invitant la Cour internationale de Justice à donner suite à la demande de l'AG de l'ONU pour émettre son avis consultatif sur les pratiques attentatoires aux droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Al-Qods.

Le Président Tebboune a, également, exhorté le Conseil de sécurité à promulguer une résolution en vertu de laquelle il parrainera la solution à deux Etats.

Par ailleurs, le président de la République a mis en avant l'aspiration de l'Algérie à parvenir à une décolonisation définitive de la dernière colonie en Afrique, où "tout un peuple au Sahara occidental, reste privé de son droit à l'autodétermination, à travers un référendum libre et régulier conforme au plan de règlement ONU-OUA adopté par le Conseil de sécurité et accepté par les deux parties en 1991".

Sur le plan régional, le Président Tebboune a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour parvenir à des solutions pacifiques, rassembler les belligérants et rapprocher les positions et les vues, notamment en Libye, au Mali, au Niger, et au Soudan.

Evoquant les questions internes, le Président Tebboune a mis en relief les acquis importants réalisés par l'Algérie en matière d'objectifs de développement durable (ODD), notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du bâtiment, l'électricité et l'eau, ainsi qu'en matière de promotion et de renforcement des droits de l'homme.

L'Algérie "est profondément convaincue que le respect et la promotion des droits de l'homme sont la pierre angulaire de tout système politique crédible, et œuvre à les renfor-

cer par tous les moyens possibles", a insisté le Président Tebboune qui a ajouté que cette conviction émane "de l'attachement du peuple algérien aux droits de l'Homme".

Il a évoqué, à ce titre, les principes consacrés par l'amendement constitutionnel de 2020, lesquels ont contribué au renforcement des droits et libertés, notamment l'égalité des droits et devoirs entre citoyennes et citoyens pour éliminer les obstacles empêchant la participation efficace de tous.

Le président de la République a passé en revue, dans le même contexte, les principaux acquis obtenus en matière de promotion des droits de la femme et son développement sur les plans politique et économique en vue de l'intégrer dans des postes de responsabilité, réaliser le principe de parité dans le marché de l'emploi, renforcer son rôle dans la paix et la sécurité et promouvoir sa place dans différents domaines de la vie aux niveaux national, continental et international.

Il a abordé en outre les efforts de l'Etat pour associer les jeunes, en tant que force motrice, aux processus du développement durable dans tous les domaines politique, économique et culturel.

APS

### LE GOUVERNEMENT VA REVOIR LES PROJETS DE CODE PÉNAL ET DE PROCÉDURE PÉNALE

## Les avocats gèlent leur mouvement de protestation

L'Union nationale des ordres d'avocats a suspendu la décision de boycotter le travail judiciaire, prévu le 24 septembre, après que le gouvernement a accepté de revoir les projets de loi relatifs au code pénal et au code de procédure pénale. Les deux projets soumis au bureau de l'Assemblée nationale populaire pour débat et adoption lors de la session parlementaire ouverte il y a une semaine.

La décision est intervenue suite à une réunion entre les deux parties qui s'est tenue mardi 19 septembre, a indiqué l'Union nationale des ordres des avocats dans un communiqué.

La réunion a été consacrée aux revendications des robes noires ainsi qu'aux deux projets de loi relatifs

au code pénal et au code de procédure pénale.

Après un « débat franc », l'Union des ordres des avocats et le ministre de la Justice ont convenu de créer une commission mixte pour étudier les questions controversées concernant les deux projets de loi relatifs au code pénal et au code de procédure pénale, selon le communiqué.

Ils ont décidé aussi de mettre en place une commission commune pour enrichir les projets de loi relatifs au code de procédure civile et administratif ainsi qu'au code du commerce.

La troisième décision prise lors de cette réunion concerne la création d'une commission mixte permanente entre l'UNOA et le ministre de la Justice pour enrichir les pro-

jets de loi du secteur avant leur présentation devant le Parlement. Le Syndicat des Avocats a déclaré avoir fait part au Ministre de la Justice de son mécontentement quant aux chemins empruntés dans l'élaboration des textes juridiques relatifs au pouvoir judiciaire et à la justice sans la participation des avocats. La rencontre des deux parties a abouti à un accord sur « un mécanisme permanent » de consultation et de coordination pour contribuer à enrichir les textes juridiques.

L'Union nationale des ordres d'Avocats avait protesté contre le contenu des projets de Code Pénal et celui des Procédures Pénales, en raison de plusieurs articles qu'elle considérait comme "dangereux" pour le système judiciaire en Algé-

rie. Le syndicat s'est opposé à la suppression du jury du tribunal pénal. Alors qu'il faisait partie du tribunal pénal depuis l'indépendance. L'Union s'est également opposée au recours croissant et excessif à la procédure de comparution immédiate et à la possibilité pour le juge d'instruction de dissimuler à l'avocat les pièces et documents du dossier.

Parmi les dispositions auxquelles l'Union s'est opposée, il y avait «l'attaque qui pourrait avoir lieu contre la police judiciaire comme un cas de légitime défense, et la possibilité de tuer et de battre, ce qui pourrait ouvrir la voie à de graves violations et à l'arbitraire» de la part des forces de l'ordre... Parmi les articles que le syndicat qualifie de dangereux figurent

ceux qui prévoient « de désigner des officiers de police judiciaire comme médiateurs dans les affaires pénales sans la présence d'un avocat ».

L'administration de l'Assemblée populaire nationale avait informé il y a une semaine les représentants de l'Assemblée populaire nationale de la décision de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de retirer les rapports préliminaires sur trois projets juridiques, dont «un projet de loi qui comprend le Code de procédure pénale, et un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966, qui comprend le Code pénal.

Mahdi. B

SÉMINAIRE DU CNESE SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

# Des experts recommandent le soutien des producteurs locaux

Le président du cluster "Energie solaire" a recommandé la réduction de la fiscalité sur les intrants de panneaux solaires, soumis actuellement à des droits de douane de 15 à 30 %.

La nécessité de soutenir les producteurs locaux et le transfert technologique vers l'Algérie dans l'énergie solaire a été soulignée par plusieurs experts du secteur lors d'un séminaire organisé conjointement par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF), mardi 19 septembre à Alger, et placé sous le thème "Energie solaire : une source alternative à forte valeur ajoutée". Le président du cluster "Energie solaire", Mehdi Bendimerad, a évoqué l'intérêt de soutenir les entreprises locales activant dans le domaine des ENR, en leur donnant notamment «plus de visibilité».

Mentionnant l'opportunité que représente le programme national de développement des ENR pour le tissu industriel local, M. Bendimerad a cependant relevé certaines contraintes à lever pour le développement des ENR avec un taux d'intégration élevé. Le président du cluster a ainsi souligné la nécessité de réduire la fiscalité sur les intrants de panneaux solaires, soumis actuellement à des droits de douane de 15 à 30 %, selon lui. Par ailleurs, selon l'enseignant chercheur au niveau de l'université des sciences et technologies Houari-Boumediène d'Alger, Mohamed Boudour,



le transfert de technologie est également un axe de développement des énergies renouvelables dans le pays. Pour ce faire, M. Boudour plaide pour la mise en place d'une coordination entre les différents acteurs tout en développant des laboratoires et les centres de recherche publics et privés dans ce secteur. Ceci, a-t-il dit, doit également permettre de capitaliser sur les expériences acquises depuis une dizaine d'années par les groupes économiques publics mais aussi par les opérateurs privés activant dans les énergies solaires. «Il y a des fi-

lières technologiques dans le solaire où l'Algérie peut être opérationnelle à court terme», a affirmé l'enseignant chercheur, précisant que les capacités nationales existent notamment en ce qui concerne le développement d'outils de diagnostic et de monitoring. Expliquant que des économies de plusieurs millions de dollars peuvent être réalisées grâce au recours aux capacités locales, M. Boudour a estimé que le transfert technologique doit être suggéré, voire imposé aux développeurs étrangers à travers des textes de loi.

De son côté, le chercheur au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Abdelhamid Mraoui, a estimé nécessaire le travail collaboratif entre chercheurs et industriels pour rendre le secteur attractif en termes d'investissement. Il s'agit selon lui de développer à travers la recherche des solutions adaptées à l'industrie dans le cadre d'un processus de recherche et développement.

Dans son discours d'ouverture de travaux, le président du CNESE, Bouchenak Kheladi Sidi Mohammed a mis en

avant «la nécessité de développer un modèle énergétique applicable, bâti sur l'engagement et la contribution de l'ensemble des acteurs en la matière, afin de développer l'énergie solaire à l'échelle nationale». Selon lui, l'Algérie avance aujourd'hui vers les énergies renouvelables dans la perspective de diversifier ses sources énergétiques, indiquant qu'une telle orientation s'inscrit dans le cadre d'une dynamique mondiale visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre et à atténuer les répercussions du changement climatique.

Pour sa part, l'expert en énergies renouvelables, le professeur Chems Eddin Chitour, a relevé la nécessité d'adopter un modèle souple qui peut s'adapter aux développements de l'heure», insistant sur l'importance de développer l'industrie de l'hydrogène vert et de créer un institut pour la transition énergétique.

Ce séminaire a permis aux différents acteurs de cette filière d'évaluer l'état du secteur des énergies renouvelables et de passer en revue les différentes mesures lancées pour appuyer ce domaine. C'est une occasion aussi pour évaluer les prévisions des parties prenantes, et à asseoir des stratégies de développement de l'énergie solaire au niveau national dans le cadre d'un dialogue public-privé.

Synthèse : Sofiane Ait Kaci

## TUNISIE

### Le déficit budgétaire devrait baisser à 5,8% du PIB en 2023

Le déficit budgétaire de la Tunisie devrait baisser à 5,8 % du PIB en 2023, contre 6,9 % en 2022, sous l'effet d'une rationalisation des charges salariales, des mesures en matière de réforme fiscale et d'une amélioration des ressources de l'Etat, d'après le dernier rapport de l'agence internationale de notation Fitch Ratings. Selon le rapport, relayé mardi par la presse locale, la Tunisie a réussi à réaliser durant le premier semestre 2023 un excédent budgétaire d'environ 58,8 millions de dinars, soit 0,4 % de son PIB grâce à une maîtrise des dépenses générales qui n'ont pas dépassé 38% des prévisions budgétaires pour l'année 2023, d'autant plus que les dépenses d'intervention sociales et de subvention n'ont pas dépassé 27% des prévisions de cette année, à cause notamment de la régression des prix internationaux et de l'ajustement des prix de l'énergie depuis novembre 2022. D'après les chiffres officiels du ministère des Finances, le budget de l'Etat tunisien était excédentaire de 58,8 millions de dinars au premier semestre de 2023, contre un déficit de 687 millions de dinars pour la même période de 2022 (un dinar vaut environ 0,33 dollar).

R.E

## AIN DEFLA

### Vers l'augmentation de la superficie céréalière à 100.000 hectares

La wilaya d'Ain Defla ambitionne d'augmenter la superficie destinée à la culture céréalière pour atteindre les 100.000 hectares dans les années à venir, a indiqué, hier, de la direction des services agricoles (DSA). La superficie céréalière cultivée chaque année à Ain Defla varie entre 72.000 à 73.000 hectares répartie sur plusieurs communes, a indiqué à l'APS, le chef de service de l'inspection phytosanitaire à la DSA, Haoues Benyoucef, soulignant que cette superficie va être augmentée de près de 30% pour atteindre les 100.000 ha dans les prochaines années. Pour concrétiser

cet objectif, un programme de sensibilisation au profit des céréaliculteurs «disposant des moyens d'irrigation et ayant les capacités d'augmenter la superficie destinée à cette culture stratégique» a été tracé par les services agricoles, a ajouté M. Haoues. Le chef de service a fait savoir que des céréaliculteurs qui ont déjà réalisé un rendement de plus de 50 quintaux à l'hectare dans la filière céréalière ces dernières années se disent "favorables" à mettre en œuvre leurs moyens pour l'extension de la superficie réservée à la culture de céréales. Il a indiqué que l'implication

des professionnels de la filière dans cette démarche permettra d'atteindre l'objectif des 100.000 hectares. Dans l'optique de développer la filière céréalière dans la wilaya, le même responsable a tenu à réitérer la volonté et la disponibilité des services agricoles à accompagner les céréaliculteurs pour «la maîtrise des itinéraires techniques dans le but de réaliser un rendement avoisinant ou dépassant les 50 qx/ha». M. Haoues a rappelé également que l'Etat a mis tous les moyens nécessaires pour aider les céréaliculteurs à travers plusieurs dispositifs à l'instar des «crédits Rfig et Ettahadi (de la BADR), en plus de la subven-

tion pour l'acquisition des engrais, de la semence et les kits d'irrigation d'appoints».

Par ailleurs, plusieurs projets ont été lancés à Ain Defla dans le cadre du programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales, lancé en juillet dernier par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Il s'agit, notamment, d'un silo d'une capacité de stockage d'un (01) million de quintaux à Boumedfaa et un autre de 200.000 qx à El Attaf, ainsi et des complexes de stockages de 50.000 qx, a-t-on souligné auprès de la DSA.

R.E



EL TARF

## Vers la création d'un pôle aquacole dans la commune de Ben M'hidi



**U**n pôle dédié à l'aquaculture sera créé à El Bettah, dans la commune de Ben M'hidi (50 km à l'ouest d'El Tarf), a indiqué dimanche le directeur de wilaya de la Pêche et des ressources halieutiques, Zouaoui Laiche Ammar. Ce futur pôle sera constitué de douze (12) projets liés à l'activité aquacole, à la production de poissons dans des cages flottantes, à la fabrication d'aliments pour poissons et à la mise en

place d'une éclosierie pour la production d'alevins.

Une fois opérationnel, ce pôle favorisera la création d'environ 1.000 emplois directs et indirects, et permettra d'augmenter la production halieutique de plus de 2.000 tonnes par an qui approvisionneront les marchés local et national, a précisé le même responsable. Selon M. Laiche Ammar, l'étude de ce pôle, qui occupera une superficie de 38 hectares, a été confiée à un bu-

reau d'études local et connaît un taux d'avancement notable.

Le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques a rappelé que la production de poissons a atteint, en 2022, les 7.500 tonnes dont 72 pour cent sont constitués de poisson bleu. Cela représente indique-t-il, un accroissement appréciable de l'ordre de 30 pour cent par rapport à l'année 2021 marquée par une production ne dépassant pas 5.000 tonnes.

DJELFA

**Examen de la situation de 50 projets d'investissement**

Une cinquantaine de projets d'investissement ont été examinés lundi par la commission ad-hoc de la wilaya de Djelfa, en vue de lever les contraintes les concernant, a-t-on appris des services de la wilaya. Les 50 projets ont été examinés lors d'une réunion de suivi des opérations d'investissement en vue de lever les contraintes à leur concrétisation, présidée par le wali, Amar Ali Bensaâd, et qui a concerné les investissements relevant de l'industrie de transformation, les services, le tourisme et l'agriculture, a-t-on précisé. Une fois opérationnels, ces projets seront d'une contribution certaine dans la création de postes d'emploi, est-il ajouté de même source. Le wali de Djelfa a souligné, à l'occasion, la nécessité pour tous les organismes publics concernés par le dossier de l'investissement, d'œuvrer à la levée des obstacles et à l'aplanissement de tous les problèmes, afin d'assurer l'accompagnement des investisseurs, et d'être à l'écoute de leurs préoccupations". Des mesures ont été entreprises pour assurer le bon déroulement des investissements, notamment concernant leur raccordement aux réseaux électrique et de gaz, le règlement du problème du foncier et l'assouplissement et simplification des procédures administratives, au profit des véritables investisseurs, selon la même source.

BATNA

**30 écoles primaires dotées de tablettes numériques**

Au total, 30 écoles primaires de la wilaya de Batna ont été dotées de tablettes numériques devant être exploitées pédagogiquement dès l'année scolaire en cours, a déclaré, mardi, le wali, Mohamed Benmalek. Le chef de l'exécutif local a ajouté, en marge de l'ouverture officielle de la nouvelle année scolaire, que "ces tablettes numériques contribuent, en plus de leurs propriétés pédagogiques, à réduire significativement le poids du cartable des élèves". M. Benmalek a également rappelé que 60 établissements d'enseignement primaire utilisent aujourd'hui cet outil moderne et facile d'utilisation, pour "une moyenne d'une école par commune recourant à cet outil moderne". Pour rappel, durant l'année scolaire 2022-2023, pas moins de 22 établissements d'enseignement primaire avaient bénéficié, à travers la wilaya, de tablettes numériques, Batna étant considéré comme une wilaya-pilote en matière de numérisation. La première expérience, en Algérie, avait été lancée le 21 octobre 2020 depuis l'école primaire Abderrahmane-Lakhdari, au centre de Batna. L'opération de numérisation avait été très bien accueillie par les élèves du cycle primaire et leurs parents, ainsi que par les enseignants qui n'avaient pas caché leur souhait de voir l'expérience étendue à toutes les écoles de la wilaya.

**RENTÉE SCOLAIRE DANS LE SUD DU PAYS**  
**Entrée en service de plusieurs structures pédagogiques**

*L'ouverture de nouvelles structures pédagogiques dans les trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) ont marqué mardi le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2023/2024, dans les wilayas du Sud du pays.*



Dans la wilaya de Ouargla, où étaient attendus quelque 126.000 élèves, cet évènement a donné lieu à l'inauguration, par les autorités locales, d'un nouveau lycée au quartier Bemendil, baptisé "Chouhada de décembre 1957". D'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, cette nouvelle structure équipée en réfectoire devant servir 200 repas/jour, s'ajoute à un autre établissement similaire à la nouvelle cité d'AADL, dénommé au nom du "Barouba Sayeh", en sus d'un collège "Abi Youcef El-Ouardjelani" dans la commune de Rouissat et d'une école primaire "Moudjahid Guezoul", à la cité En-Nasr. Selon les données de la direction de l'éducation, ces inaugurations ont porté le nombre à 263 établissements, dont 172 écoles primaires, 63 collèges et 28 lycées. Dans la wilaya de Tougourt, plus de 112.400 scolarisés étaient au rendez-vous avec les établissements scolaires de la wilaya, renforcées cette saison de quatre écoles primaires dans la commune du chef-lieu de la wilaya. La direction de l'éducation a fait savoir que 31.726 scolarisés ont bénéficié de la

prime de scolarité, des fournitures scolaires, en plus de la mobilisation de 54 bus de transport scolaire et l'ouverture de 176 cantines. Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Ghardaïa a été consolidé d'un nouveau lycée de 1.000 places, retenu au niveau de la zone "des sciences" de la commune d'El-Ateuf, de 04 nouveaux collèges dans les communes d'El-Ateuf, Bounoura, Berriane, en sus de 04 nouvelles écoles de type "B" réparties entre les communes de Guerrara, Metlili et Ghardaïa, en plus de 60 salles d'extension retenues au profit des différentes communes de Ghardaïa. Pas moins de 98.432 élèves, des trois paliers, ont rejoint les bancs des établissements scolaires, dont 179 écoles primaires, 58 Collèges et 28 lycées, selon les données fournies par la direction de l'éducation. Les structures pédagogiques de la wilaya de Laghouat ont été renforcées, au titre de cette nouvelle saison, par deux écoles primaires, au chef-lieu de la wilaya, d'un lycée dans la commune de Hadj Mechri, d'un internat d'une capacité d'hébergement de 200 lits, équipé d'une cantine devant servir 200 repas/jour. L'ouverture de 50 salles d'extension au palier primaire,

d'un demi-pensionnat au cycle moyen et de trois unités de dépistage et de suivi (UDS), a marqué la nouvelle saison scolaire dans la wilaya de Tamanrasset qui recense un patrimoine scolaire de 145 établissements, dont 105 écoles primaires, 17 annexes primaires, 27 collèges et une annexe, 13 lycées dotés de 20 internats et 15 demi-pensionnat, en sus de 102 cantines scolaires et 12 UDS. Ces installations seront consolidées par la réception prochaine de trois nouveaux groupes scolaires, quatre cantines scolaires et 34 salles d'extension en plus d'un lycée. Dans la wilaya d'Adrar, l'on relève l'accueil de plus de 85.300 élèves répartis sur 217 écoles primaires, dont cinq nouvellement ouverts au niveau des communes d'Adrar, Reggane et Tissabit, 57 CEM et 26 lycées, a détaillé le directeur de l'éducation, Mohamed Mansouri. A l'extrême Sud-ouest, Tindouf, le secteur de l'éducation a été consolidé de d'un lycée, au chef-lieu de la wilaya et d'un CEM, dans la commune d'Oum-Lâassel, a indiqué le directeur de l'éducation, Djamel Senani. Dans la wilaya d'El-Méniaâ, les 53 établissements pédagogiques ayant ouvert leurs portes pour accueillir 24.024 élèves, ont été renforcés par

un établissement pédagogique primaire et d'autres structures d'accompagnement susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation dans la région. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Djinet vient d'enregistrer l'ouverture d'un nouveau lycée de 600 places, d'un CEM dans la commune de Bordj El-Houas de 600 places et de quatre salles d'extension dans la localité de Tini. Outre la wilaya d'El-Meghaïer, dont les structures pédagogiques ont été équipées en moyens et de conditions de scolarisation, climatisation et équipements de restauration scolaire, la wilaya de Béchar s'est vue ses établissements renforcer de quatre écoles primaires, trois au chef-lieu de la wilaya et une autre dans la commune frontalière de Lahmar, en sus de deux lycées à Béchar d'une capacité globale de 1.000 places pédagogiques. Un effectif de 82.696 élèves, encadrés de plus de 5.000 enseignants, ont rejoint cette saison les établissements scolaires de la wilaya de Béchar. Dans la wilaya d'El-Oued, pas moins de 228.000 élèves se sont rendus ce matin aux 555 établissements scolaires, répartis sur 391 écoles primaires, 116 CEM et 48 lycées.

LE PARIS SG DOMINE  
DORTMUNDLes parisiens prennent  
la tête de son groupe

Le PSG et son nouvel entraîneur Luis Enrique ont parfaitement entamé la phase de groupe de la Ligue des champions en s'imposant face au Borussia Dortmund (2-0), mardi 19 septembre, au Parc des Princes. Bien que maîtres de la possession en première période, les Parisiens n'ont pas réussi à bousculer la défense allemande, malgré son armada composée de Kylian Mbappé, Randal Kolo Muani et Ousmane Dembélé. Le PSG n'a réussi à cadrer qu'un seul tir, tandis que le Borussia Dortmund s'est borné à procéder en contre.

L'occasion parisienne la plus franche est l'œuvre du Portugais Vitorinha, très en vue en première mi-temps. À la 19e, le milieu portugais déclenche une frappe depuis l'entrée de la surface de réparation qui finit sa course sur le poteau de Gregor Kobel.

Repliés dans leur camp, défendant bloc bas, les joueurs d'Eden Terzic ont résisté aux vagues offensives parisiennes menées notamment par Ousmane Dembélé et Achraf Hakimi. Avant la mi-temps, la VAR s'est penchée sur une main de Niklas Süle en pleine surface, avant de refuser d'accorder un penalty. De retour des vestiaires, les hommes de Luis Henrique se ruent à l'attaque et obtiennent un penalty à la suite d'un tir de Kylian Mbappé contré de la main par... Niklas Süle. Le buteur des Bleus transforme sans trembler la sentence. Il s'agit de son 41e but en 62 matchs de C1.

Alors que les Allemands tentent de réagir, les Parisiens enfoncent le clou dix minutes plus tard, grâce à un but inscrit par un ancien joueur de Dortmund, Achraf Hakimi. Au terme d'une beau unedeux avec Vitorinha dans la surface du BVB, l'international marocain envoie un tir de l'extérieur du pied droit qui se loge dans le petit-filet.

Assommé, le club de la Ruhr ne parvient pas à se relancer malgré quelques incursions dans la surface parisienne. Il faut attendre la 77e minute pour voir une occasion franche, œuvre du jeune Jamie Bynoe-Gittens qui, peu après son entrée sur le terrain, place une frappe, depuis l'entrée de la surface, et touche le poteau droit de Donnarumma. Sereins jusqu'au bout de la partie, les Parisiens se sont contentés de gérer leur avance au score, pour finalement s'imposer logiquement face à un adversaire timoré.

## LIGUE DES CHAMPIONS

Manchester city renverse  
l'étoile rouge (3-1)

Manchester City débute bien la défense de son titre. Le club anglais s'est imposé logiquement face à l'Étoile Rouge de Belgrade (3-1), mardi soir, après un match animé à l'Etihad Stadium.

Mené au score contre le cours du jeu, City a passé la seconde après la pause avec un doublé de Julian Alvarez (47e, 60e) et un but de Rodri (73e). Erling Haaland est resté muet. Une micro frayeur, et Manchester City a fini par dérouler. Mené au score à la pause après avoir cédé sur l'un des rares contres de l'Étoile rouge de Belgrade, le champion d'Europe en titre a eu la réaction attendue en seconde période (3-1). Grâce, notamment, à un doublé de Julian Alvarez, les hommes de Pep Guardiola ont idéalement entamé leur campagne européenne.

Cette victoire leur permet de répondre au RB Leipzig, leur adversaire le plus coriace du groupe G qui s'était imposé sur la pelouse des Young Boys quelques heures plus tôt, sur un score similaire (1-3). Le duel pour la première place est lancé et les deux clubs s'affronteront d'ailleurs lors de la deuxième journée de cette campagne 2023/2024.

Ce mardi soir, les Serbes ont failli réaliser le hold-up parfait. Dominés outrageusement par Manchester City, à qui il a manqué énormément de réussite lors du premier acte, ils sont parvenus à faire vaciller les Anglais sur un contre rondement mené. Mirko Ivanic a bien lancé Osman Bukari dans le dos de la défense, pour un but qui a dû être validé par le VAR en raison d'une position de hors-jeu d'abord signalée (0-1, 45e). Cette ouverture du



score était quand même bien payée pour Belgrade, qui a passé l'intégralité du match à subir les assauts répétés des Citizens. Ils ont d'abord tenu grâce aux exploits d'Omri Glazer (15e, 17e, 29e, 41e), alors qu'Erling Haaland a trouvé la barre (25e).

L'attaquant norvégien, désormais muet depuis quatre matches sur la scène européenne, à cheval sur deux saisons, a trouvé un décalage parfait pour permettre à Julian Alvarez d'égaliser sitôt le retour des vestiaires (1-1, 47e). Ce qui a permis à Manchester City de

ne pas trop ruminer le coup du sort et de remettre un pied sur la pédale d'accélération. Un scénario attaque/défense s'est alors de nouveau dessiné, avec un danger qui pouvait venir d'absolument partout. À une différence près : les Citizens ont retrouvé de la réussite. Alvarez a profité d'une erreur de main de Glazer sur un coup franc idéalement enroulé, pour le doublé (2-1, 60e). Puis Rodri a scellé le sort de la rencontre avec une frappe imparable, en éliminant deux défenseurs serbes au passage (3-1, 73e). Cela fait donc un septième suc-

cès de suite, toutes compétitions confondues, pour Manchester City, si on ajoute le gain de la Supercoupe d'Europe. Les comptes sont donc plus que bons pour Guardiola et ses hommes, qui jouent avec une confiance qui leur offre une marge de progression immense au sein d'un même match. West Ham les avait également surpris en championnat le week-end dernier, avant de subir exactement le même sort que l'Étoile rouge de Belgrade. Toute l'Europe est prévenue : ce City-là est rempli de ressources et a de quoi voir venir.

## FC-BARCELONE- ANVERS (5-0)

## Les hommes de Xavi infligent une manita à Anvers

Le Barça a retrouvé sa magie. Les hommes de Xavi n'ont fait qu'une bouchée des champions de Belgique, qui découvraient la C1 pour la première fois. Privés de ballons et croquevillés en défense, les joueurs d'Anvers ont tenté de résister aux combinaisons catalanes, avant de craquer dès la 11e minute. Déjà buteur pour sa première titularisation avec son nouveau club lors du carton face au Betis Séville (5-0), João Félix a encore frappé, en concluant un joli jeu en triangle dans la surface d'une frappe croisée du droit pour ouvrir le score.

Cette rencontre face aux Sévillans semble d'ailleurs avoir servi de dédicé pour les joueurs de Xavi

tout comme l'attaquant portugais, en échec à l'Atlético et qui sert maintenant de compère d'attaque au Polonais Robert Lewandowski. Le nouveau duo barcelonais apporte la folie qu'il manquait au jeu de possession parfois trop statique des Catalans en ce début de saison.

Servi dans la profondeur par De Jong, Félix a fait parler sa qualité technique pour fixer son vis-à-vis et ajuster un centre parfait au deuxième poteau repris de volée par Lewandowski à bout pourtant (19e), auteur de son 100e but en compétition européenne.

La rencontre a ensuite tourné à la démonstration, quand un défenseur belge a détourné un centre anodin de Raphinha dans son

propre but avec l'aide du poteau (22e).

Les Catalans auraient pu s'arrêter là et se contenter de gérer, mais ils tenaient à faire de ce premier match de Ligue des champions dans leur enceinte temporaire de Montjuïc une fête.

Aux retours des vestiaires, Gavi a récupéré un ballon dans la surface après une tentative contrée de Lewandowski et ne s'est pas posé de question, marquant le quatrième but d'une frappe puissante du gauche (54e).

Quelques minutes plus tard, alors que le Barça continuait de développer son jeu, João Félix, encore lui, a signé un doublé de la tête sur un centre enroulé de Raphinha (66e).



Les Belges n'ont pas réussi à faire craquer Ter Stegen pour sauver l'honneur, l'Allemand réussissant une double-parade spectaculaire devant Muja, mais il y avait dans tous les cas hors-jeu au départ de l'action.

Entré en jeu à l'heure de jeu, le prodige Lamine Yamal, 16 ans, est devenu le deuxième plus jeune

joueur de l'histoire de la compétition derrière Moukoko (Borussia Dortmund).

Robert Lewandowski, buteur pour le quatrième match consécutif, a eu l'occasion d'inscrire un sixième but mais a buté sur le gardien français Jean Butez, dont le calvaire a fini par se terminer sur le score de 5-0.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF

# Walid Sadi face à son destin, aujourd'hui à Sidi-Moussa

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football sont appelés à élire un nouveau président lors de l'Assemblée Générale électorale aujourd'hui, pour terminer ce qui reste du mandat olympique 2020-2024, après la démission de ses deux anciens présidents de l'instance fédérale, Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefzef, qui avaient rendu le tablier respectivement en mars 2022 et juillet 2023.

Un président qui pourrait bien être Walid Sadi, l'ancien membre du Bureau fédéral sous Mohamed Raouraoua et actuel membre du conseil d'administration de l'Entente Sportive de Sétif, car retenu comme seul candidat pour le poste de premier responsable de la FAF. En effet, les dossiers des deux autres candidats Meziane Ighil et Abdelkrim Medouar ont été rejetés aussi bien par la Commission de candidatures que celle des recours, respectivement pour mandatement non réglementaire et absence de diplôme universitaire.

Sadi sera ainsi seul candidat à la présidence de la FAF lors de cette AGE, prévue à partir de 10h00 au Centre Technique National de Sidi-Moussa (Alger) et il a déjà entamé sa campagne électorale dans cette perspective dès samedi dernier. Il a commencé par la région Sud, plus précisément à Ouargla, où il s'est engagé dans le cas où il sera élu "à garder la porte ouverte à tout le monde", car selon lui "toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à hisser le football national vers le haut", notamment, en combattant la corruption, la médiocrité et la marginalisation. "Je m'engage aussi à rassembler toutes les énergies positives et à les canaliser dans la perspective de promouvoir le football national" avait-il ajouté. Par la suite, Sadi est rentré à Alger, mais c'était juste le temps d'une visite-éclair, car il devait reprendre



aussitôt sa campagne électorale, en se rendant notamment dans l'Ouest du pays, où il animait deux réunions, respectivement à Saïda et à Oran. Il s'est rendu également dans l'est du pays où il a rencontré les présidents de ligues et responsables de club.

Dans ses allocutions, le candidat à l'élection présidentielle de la FAF avait évité d'exposer un programme de travail sur le long terme, et s'est contenté le plus souvent d'évoquer certaines "priorités", car s'agissant uniquement de terminer le mandat 2020-2024, et non

pas d'assumer un mandat olympique entier.

Parmi ses priorités, "faire appel à toutes les compétences susceptibles d'apporter un plus", tout en restant à l'écoute des différents acteurs qui sont sur le terrain, car considérés comme "les mieux placés pour évoquer les vrais problèmes", qui entraînent la bonne marche de la discipline. Ils sont aussi "les mieux habilités à proposer des solutions" dans la perspective d'arranger ce qui ne va pas, a-t-il encore estimé. Même en termes de moyens matériels, Sadi a assuré qu'il s'appliquera

à "moderniser le fonctionnement du football national à tous les niveaux", notamment, en faisant appel à la numérisation.

L'unique candidat à la présidence de la FAF a insisté également sur la sélection nationale, qui selon lui nécessite "le soutien de tous" à quelques mois de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire, et ce, pour la mettre dans les meilleures conditions possibles et augmenter par la même occasion ses chances de performance en Côte d'Ivoire.

R.S.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

## CS Constantine - MC Alger à l'affiche

Le choc CS Constantine - MC Alger, entre deux grosses cylindrées de la Ligue 1 Mobilis de football, sera à l'affiche de la deuxième journée, prévue ce week-end, et qui sera marquée également par plusieurs autres duels intéressants, notamment, JS Kabylie - Paradou AC, US Biskra - US Souf et MC Oran - JS Saoura.

Le chaud duel CSC-MCA aurait sans doute été plus plaisant à suivre s'il s'était joué dans le grand stade Chahid Hamlaoui, et en présence du public, mais le fait d'avoir été délocalisé dans le petit stade de Ramdane Benabdemaïlek, et à huis clos, ne devrait baisser en rien son intensité, entre deux adversaires de qualité, qui cherchent l'un comme l'autre à jouer les premiers rôles.

Certes, les Sanafir et les Mouloudéens ont connu des débuts différents cette saison, puisque les hommes Lyamine Bougheraa ont concédé une courte défaite (1-0) chez le MC El Bayadh, alors que les Vert et Rouge ont fait une véritable démonstration de force contre le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun, qu'ils ont atomisé (4-0), mais paradoxalement, c'est ce "démarrage opposé" qui devrait animer les débats lors du chaud duel qui les opposera demain, à 16h00.

En effet, si les Constantinois chercheront à empêcher leurs trois premiers points de la saison et se racheter par la même occasion de la défaite contre le MCEB, le Doyen lui voudra confirmer son excellente prestation de la première journée, et quoi

de mieux qu'un adversaire à sa mesure pour le démontrer.

Le match ES Sétif - MC El Bayadh devra lui aussi se jouer devant des gradins vides, en raison du huis clos qui pèse sur l'Aigle noir depuis la fin de la saison écoulée, mais là encore, le jeu ne devrait pas manquer de piment, entre un club local qui voudra probablement se racheter de sa précédente défaite contre l'USM Khenchela (1-0), et le MC El Bayadh, qui de son côté voudra confirmer son précieux succès contre les Sanafir, en enchaînant par un autre bon résultat chez les Sétifiens.

Ce sera l'occasion pour le nouveau coach de l'ES Sétif Franck Dumas de diriger pour la première fois de la saison son équipe sur le banc de l'espoir de provoquer le déclin pour son équipe.

Autres duels qui vaudront le détour au cours de cette deuxième journée, le derby du Sud, entre l'US Biskra et l'US Souf, ainsi que le choc MC Oran - JS Saoura, sans oublier le périlleux déplacement du Paradou AC chez la JS Kabylie.

Les Canaris restent en effet sur une précieuse victoire chez le NC Magra.

Ils sont d'ailleurs les seuls à avoir gagné en déplacement au cours de la première journée. Une situation qui prouve qu'ils ont surmonté la crise qui avait failli leur coûter la relégation l'an dernier et qu'il leur faudra compter avec eux cette saison.

Autant de facteurs encourageants, qui là encore laissent présager une chaude empoignée, au mo-

ment où le nouveau promu ES Ben Aknoun tentera d'engranger les premiers points de son histoire en Ligue 1, en accueillant l'ASO Chlef. Une mission qui s'annonce difficile pour les hommes d'Abdenour Bousbea qui restent sur une cuisante défaite lors de la journée inaugurale et qui auront fort à faire contre les Lions de Chelif auteurs d'une victoire contre le MCO (2-0) lors de la première journée.

De son côté, le CR Belouizdad, qui demeure sur une précieuse victoire en déplacement (1-3) contre Bo Rangers au deuxième tour préliminaire aller de la Ligue des champions, retrouvera la Ligue 1 Mobilis pour la première fois cette saison, car exempté de la première journée, disputée le week-end dernier. Un match qui s'annonce largement à sa portée, contre le NC Magra qui reste sur une défaite à domicile.

Pour sa part, l'USM Alger, qui à l'instar du Chabab a été beaucoup plus préoccupé par les joutes continentales en ce début de saison, a vu son match contre l'USM Khenchela reporté à une date ultérieure en raison de leur match contre le Fus de Rabat prévu dimanche pour le compte du deuxième tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération.

Les Rouge et Noir comptent déjà un match en retard de la première journée contre le Paradou AC qui avait été reporté au 27 septembre.

R.S.

ELIMINATOIRES  
CAN 2024 DAMES  
(1ER TOUR ALLER)

## L'Algérie bat l'Ouganda (2-1) et prend une option pour la qualification

La sélection algérienne féminine (A) de football s'est imposée devant son homologue ougandaise sur le score de 2 à 1 (minutés : 0-0), en match aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024, disputé jeudi au stade du Centre technique de la FUFA à Njeru.

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Imane Chabel (47e) et Habiba Karchoumi (51e), alors que Fauzia Najjemba (87e) a réduit le score sur penalty pour l'Ouganda. A la faveur de ce succès en déplacement, la sélection algérienne conduite par Farid Ben Stiti prend une sérieuse option pour la qualification au dernier tour des éliminatoires, avant le match retour prévu mardi 26 septembre au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Le vainqueur de la double confrontation entre l'Ouganda et l'Algérie affrontera le Burundi ou l'Ethiopie au dernier tour des éliminatoires (27 novembre - 5 décembre 2023). Pour rappel, la dernière participation de l'Algérie à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition.

L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014).

R.S.

HAND / CAN-2023  
CADETTES  
(QUARTS DE FINALE)

## Défaite de la sélection algérienne face à l'Egypte 18-30

La sélection algérienne féminine des moins de 18 ans (U18) de handball s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 18-30 en quart de finale du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie (16-23 septembre), disputé hier à la salle de Monastir (Tunisie). Les autres quarts de finale mettront aux prises la Tunisie à l'Angola, le Maroc au Nigeria et la Guinée au RD Congo.

Les handballeuses algériennes avaient bouclé la phase de poules avec un bilan de trois défaites respectivement devant le Nigeria (18-28), la Tunisie (16-29) et la Guinée (17-29). Les quatre premiers au classement final se qualifieront au championnat du monde cadette en 2024.

R.S.

NEUTRALITÉ  
CARBONE

**Le gouvernement britannique envisage de faire marche arrière sur ses objectifs**

Le Royaume-Uni s'apprête à revoir son objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, a suggéré mardi le Premier ministre conservateur Rishi Sunak, un revirement susceptible de créer des divisions au sein de son parti.

M. Sunak, qui doit prononcer un discours important sur le sujet vendredi, a indiqué mardi que son gouvernement s'était engagé à atteindre cet objectif climatique, mais qu'il essaierait désormais de le faire "d'une manière meilleure, et plus proportionnée", dans un communiqué.

Ces déclarations font suite à des informations parues dans la presse britannique selon lesquelles M. Sunak veut notamment retarder l'interdiction de la vente de nouvelles voitures à essence et diesel prévue pour 2030 et modifier le projet d'élimination progressive des chaudières à gaz à partir de 2035.

Pour M. Sunak, les hommes politiques de "tous bords n'ont pas été honnêtes au sujet des coûts et des compromis" de cette politique. Il a ajouté qu'il "ferait passer les intérêts à long terme de notre pays avant les besoins politiques à court terme du moment".

Ce revirement, s'il se confirme, est susceptible de créer des divisions au sein du Parti conservateur, certains parlementaires préparant des lettres de défiance, selon les médias. L'ancien président de la COP26 et conservateur Alok Sharma a lui estimé "que renoncer à ce programme n'aidera ni sur le plan économique ni électoral".

De son côté, le député du parti d'opposition travailliste en charge des questions d'Énergie, Ed Miliband, a moqué une "farce de la part d'un gouvernement conservateur qui ne sait littéralement pas ce qu'il fait au jour le jour".

FRANCE

**Tenue des élections sénatoriales dimanche prochain**

La France s'apprête à organiser dimanche prochain des élections sénatoriales devant permettre de renouveler la moitié des sièges de la Chambre haute du Parlement, selon des médias locaux.

"Ces élections qui se tiennent tous les trois ans permettront au collège de 162 000 grands électeurs français de renouveler la moitié des sièges de la chambre haute du Parlement", précisent les mêmes sources.

En France, les sénateurs sont élus pour six ans et la moitié des sièges sont renouvelés à l'occasion d'un scrutin qui se tient tous les trois ans.

Contrairement aux 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale après avoir été élus au suffrage universel direct, les 348 sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect. Quelque 162 000 "grands électeurs" constituent le collège électoral habilité à élire les sénateurs. Ils sont eux-mêmes choisis par les 520 000 élus locaux de France. Le vote est obligatoire sous peine d'une amende de 100 euros.

GABON

**Le fils aîné d'Ali Bongo écroué pour "haute trahison"**



Le fils aîné ainsi que des proches du cabinet de l'ancien président gabonais Ali Bongo Ondimba ont été mis en examen et incarcérés pour "haute trahison" et "corruption active", trois semaines après le coup d'État qui a renversé le dirigeant déchu. Le procureur de Libreville, André-Patrick Roponat, a annoncé, mercredi 20 septembre, à l'AFP, que Noureddin Bongo Valentin, le fils aîné d'Ali Bongo, Jessy

Ella Ekogha, l'ancien porte-parole de la présidence, ainsi que quatre autres personnes ont "été mises en examen mardi et placées en détention provisoire". "Tous les chefs d'inculpation lors de leurs arrestations ont été retenus pour leurs mises en examen", a précisé André-Patrick Roponat, soit "haute trahison contre les institutions de l'État, détournements massifs des deniers publics, malversations financières internationales

en bande organisée, faux et usage de faux, falsification de la signature du président de la République, corruption active, trafic de stupéfiants". Le 30 août, moins d'une heure après l'annonce en pleine nuit de la réélection d'Ali Bongo, au pouvoir depuis 2009 et accusé de fraudes massives, les militaires, menés par le général Brice Oligui Nguema, l'ont renversé, accusant notamment son régime de "dé-

tournements massifs" de fonds publics. Le jour même du coup d'État, les militaires avaient arrêté l'un des fils du chef de l'État déchu, ainsi que cinq autres jeunes hauts responsables du cabinet de l'ex-président et de son épouse Sylvia Bongo Valentin. Les perquisitions à leurs domiciles, retransmises abondamment par la télévision d'État, les montraient aux pieds de malles, valises et sacs débordants de liasses de billets de banque.

RWANDA

**Le président Kagame annonce qu'il sera candidat pour un quatrième mandat**

Le président du Rwanda Paul Kagame a annoncé pour la première fois qu'il prévoyait d'être candidat pour un quatrième mandat à l'occasion des élections prévues l'an prochain. "Je suis heureux de la confiance que les Rwandais me témoignent. Je les servirai

toujours, tant quand je le pourrai. Oui, je suis bel et bien candidat", a déclaré M. Kagame, 65 ans. Le gouvernement rwandais a décidé en mars de synchroniser les dates de ses élections législatives et présidentielles, qui doivent avoir lieu en août de l'année

prochaine. Kagame n'avait jusque-là pas ouvertement exprimé ses intentions, mais il a procédé à des amendements constitutionnels controversés qui lui ont permis de remplir un troisième mandat et pourraient lui permettre de gouverner jusqu'en 2034.

HAUT-KARABAKH

**Les Arméniens acceptent un cessez-le-feu après l'offensive de l'Azerbaïdjan**

Un accord de cessez-le-feu a été trouvé entre les autorités arméniennes du Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan, qui a lancé, la veille, des "opérations antiterroristes" dans cette région séparatiste, ont rapporté mercredi Sputnik Arménie et l'agence de presse russe Interfax.

Ils ont déposé les armes. Au lendemain de "l'offensive anti-terroriste" lancée par l'Azerbaïdjan dans la région séparatiste du Haut-Karabakh, les forces arméniennes ont accepté la fin des

hostilités et un désarmement complet, mercredi 20 septembre.

"Un accord a été conclu sur le retrait des unités et des militaires restants des forces armées de l'Arménie (...) et sur la dissolution et le désarmement complet des formations armées de l'Armée de défense du Nagorny-Karabakh", a indiqué la présidence séparatiste dans un communiqué diffusé sur Facebook. Proposé par la Russie, le cessez-le-feu sera effectif à partir de 13 h 00 heure locale mercredi. Il prévoit que les forces

arméniennes du Haut-Karabakh soient dissoutes et désarmées. La déclaration mentionne également le retrait des forces régulières arméniennes de la région.

Des informations confirmées par le ministère azerbaïdjanais de la Défense. "Les unités militaires de l'Arménie dans le district du Karabakh en Azerbaïdjan et les groupes armés illégaux arméniens déposent les armes, quittent leurs positions et leurs postes et sont entièrement désarmés", a-t-il indiqué.

Le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan a déclaré qu'Erevan n'était pas impliqué dans la préparation du texte d'un accord de cessez-le-feu au Haut-Karabakh, a rapporté l'agence de presse russe Interfax. Nikol Pashinyan a déclaré que son bureau avait pris note de la décision d'accepter un cessez-le-feu par les autorités du Haut-Karabakh, selon Interfax. L'Arménie n'a plus de troupes au Haut-Karabakh depuis août 2021, a-t-il ajouté.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

# Célébration sur fond de persistance de conflits

*La célébration, jeudi, de la Journée internationale de la paix intervient, cette année, dans un contexte marqué par la persistance des conflits dans le monde, notamment en Palestine et au Sahara occidental occupés, tandis que plusieurs pays africains ont connu des changements anticonstitutionnels ayant suscité l'inquiétude de la communauté internationale.*

L'Assemblée générale (AG) des Nations unies avait proclamé en 1981 la Journée internationale de la paix pour la célébration et le renforcement des idéaux de paix au sein de toutes les nations et chez tous les peuples, en observant 24 heures de non-violence et de cessez-le-feu.

Le thème de cette année est "Action en faveur de la paix : nos ambitions pour les objectifs mondiaux". C'est un appel à l'action qui reconnaît la responsabilité individuelle et collective dans la promotion de la paix.

La promotion de la paix contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), lesquels créeront une culture de la paix pour tous, explique l'ONU.

En effet, l'année 2023 marque le mi-parcours de la mise en œuvre des ODD. Ces derniers visent notamment à rapprocher les peuples de sociétés plus pacifiques, plus justes et plus inclusives, exemptes de peur et de violence.

Le 13 septembre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale à se rassembler pour intensifier les efforts en faveur de la paix.

"La paix est une tâche qui incombe à chacun d'entre nous. Mais alors que nous sommes réunis aujourd'hui, la paix est attaquée dans les communautés, les pays et les régions", a dit M. Guterres lors de la cérémonie traditionnelle de la cloche de la paix de l'ONU qui s'inscrit dans le cadre de la célébration par les Nations unies de la Journée internationale de la paix.

"Œuvrer pour la paix, c'est se concentrer sur la prévention, le dialogue et la médiation afin d'apaiser les divisions, de désamorcer les conflits et de veiller à ce que chaque communauté ait un intérêt dans un avenir commun", a-t-il fait remarquer.



**L'ALGÉRIE CONTRIBUE SANS RELÂCHE AUX EFFORTS VISANT À RÉALISER LA PAIX**

Cela signifie également se rallier aux outils qui soutiennent la confiance et la solidarité mondiales, y compris la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Charte des Nations unies, a-t-il ajouté.

En effet, l'année 2023 marque également le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans ce contexte, la nécessité de contraindre les occupants marocain et sioniste à se conformer à la légalité internationale, en appliquant les résolutions onusiennes à même de permettre aux peuples sahraoui et palestinien d'exercer leur droit à l'autodétermination, est plus

que jamais nécessaire.

Le peuple sahraoui résiste à l'occupation marocaine sans pour autant parvenir à exercer son droit à l'autodétermination qui demeure un droit fondamental par la force de la loi et de l'ONU.

De son côté, la Palestine subit l'occupation sioniste depuis 1948, mais l'entité sioniste continue à faire fi de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de procéder à l'annexion d'autres territoires palestiniens, sur fond d'indifférence de la communauté internationale.

En Afrique, l'année 2023 a été marquée par des changements anticonstitutionnels au Niger et au Gabon. Des situations qui soulignent l'importance d'une approche pacifique pour résoudre les conflits et promouvoir la stabilité dans le continent.

C'est ainsi que dans son discours sur la

paix et la sécurité en Afrique, lors de la 36e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba en février dernier, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, avait exprimé sa conviction que "la résolution des crises africaines devait reposer sur la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale sans ingérence étrangère".

Il a souligné que l'Algérie "contribuera sans relâche au renforcement des efforts visant à réaliser la paix et la sécurité internationales et poursuivra le soutien aux initiatives visant à dénouer les crises et à défendre les causes justes des peuples qui luttent pour recouvrer leurs droits fondamentaux à l'autodétermination et à la liberté".

R.I.

## AGRESSION SIONISTE À JÉNINE

# Un quatrième Palestinien tombe en martyr

Des sources palestiniennes médicales ont annoncé hier à l'aube que le jeune palestinien, Atta Musa, est décédé des suites de ses blessures par balle reçues la veille lors d'un raid de l'armée de l'occupation sioniste contre le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, portant à quatre le nombre de martyrs tombés lors de cette agression.

Le ministère palestinien de la Santé avait annoncé que Mahmoud Al-Saadi (23 ans), Mahmoud Ararawi (24 ans) et Raafat Khamaysa (22 ans), sont tombés en martyrs et plus des 30 autres

ont été blessés à la suite de l'agression contre le camp. Des forces sionistes ont pris d'assaut le camp de Jénine, encerclé deux maisons, les ont bombardées avec plusieurs missiles et ont empêché les ambulances et les équipes médicales d'atteindre les blessés, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

Pendant ce temps, la ville de Jénine et son camp ont été témoins de violents affrontements ayant opposé les forces d'occupation et des jeunes palestiniens, d'après la même source. La ville de Jénine et son camp organiseront par ailleurs une

grève générale hier, pour rejeter l'agression sioniste contre le peuple palestinien, selon Wafa. En Cisjordanie occupée, une école palestinienne pour filles a été la cible de tirs de bombes lacrymogènes lancées par les forces sionistes, ont rapporté hier des médias locaux. Le Croissant-Rouge palestinien a déclaré : "L'armée de l'occupation a ciblé l'école primaire pour filles de la ville de Qarawat Beni Hassan (à Salfit) avec des bombes lacrymogènes". L'organisation a noté que "des dizaines de cas d'évanouissements et d'étouffements ont été enregistrés parmi les écolières".

Selon des médias, l'attaque contre l'école est survenue lors d'un raid sioniste visant la ville Qarawat Beni Hassan. Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a regretté que l'escalade des crimes de l'occupation sioniste contre les Palestiniens soit la seule réponse officielle aux appels à relancer le processus de paix dans la région.

Dans un communiqué repris hier par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère des Affaires étrangères "a condamné les crimes de l'occupation dans les camps de Jénine, de Ghaza, de Aqabat Jabr et d'Aréha", sou-

lignant que l'occupation sioniste "transforme délibérément la terre palestinienne en une zone de guerre".

La diplomatie palestinienne a indiqué que "les incursions et les attaques de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien sont une invitation claire à alimenter le cycle de la violence et à faire exploser l'arène du conflit". Le ministère a appelé, enfin, à une position internationale pour forcer l'occupation sioniste à mettre un terme à son escalade, notant que "l'impunité encourage l'occupant à commettre plus de crimes".

R.N.

# TÉLÉ

# VISION



**tmc** 8 Rue de l'Humanité



21h25

Alors que les rues sont vidées par le couvre-feu destiné à freiner la pandémie de Covid-19, un immeuble abrite plusieurs habitants, dont certains adoptent d'étranges comportements.

**M6** Cauchemar en cuisine



21h10

Le chef Philippe Etchebest intervient à Dunkerque pour venir en aide à Mélanie, qui a repris il y a 8 mois un restaurant mexicain, véritable institution locale

**Chérie 25** The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



21h05

Fritz et Brenda ont mis la maison en vente. La visite de futurs acheteurs tourne court lorsque Brenda est appelée pour un hold-up.

**arte** Kidnapping



20h55

Six ans ont passé depuis que Rolf et Maria ont assisté, impuissant, au kidnapping de leur fille.

**TF1** Le diable s'habille en Prada

21h10



Miranda Priestly, la cinquantaine, est la reine indétrônable de la mode à New York. Son magazine, Runway, fait et défait les tendances au gré de ses avis souverains.

**CANAL+** Ajax Amsterdam Marseille



21h00

Football. Ligue Europa. 1re journée. Groupe B.

**C8** Terminator 2 : le jugement dernier



21h20

En 2029, le monde est un champ de ruines où s'affrontent quelques humains survivants, mené par une armée de robots destructeurs, contrôlée par Skynet, un ordinateur central surpuissant.

**Katy Perry** cède les droits de son catalogue musical pour 225 millions de dollars



L'interprète d'I Kissed a Girl, qui officie comme juge dans American Idol, a décidé de consacrer plus de temps à sa famille, et notamment à sa fille Daisy, qu'elle a eue avec Orlando Bloom. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle reste inactive sur le plan des affaires.

Conformément aux récentes rumeurs, Katy Perry vient de céder le catalogue musical de ses cinq albums sortis chez Capitol Records à Litmus Music, pour la coquette somme de 225 millions de dollars. Voilà qui devrait permettre à la famille de voir venir ! Les disques concernés sont sortis entre 2008 et 2020 : One of the Boys, Teenage Dream, PRISM, Witness et Smile.

À 38 ans, la chanteuse a déjà une carrière bien chargée : quatorze People's Choice Awards, cinq MTV Video Music Awards, quatre Teen Choice Awards, quatre NRJ Music Awards, six MTV Europe Music Awards, cinq American Music Award et un BRIT Awards. Katy Perry consacre également beaucoup de temps à ses activités philanthropiques, que ce soit pour la protection et le bien-être des enfants ou contre l'homophobie.

Avec cette vente, la fortune nette de la musicienne est désormais estimée à 340 millions de dollars, ce qui fait d'elle l'une des self made woman les plus riches d'Amérique, souligne de son côté le magazine Forbes, qui l'avait placée à la neuvième place des artistes musicaux ayant gagné le plus d'argent au cours des années 2010-2020, avec plus de 530 millions de dollars.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

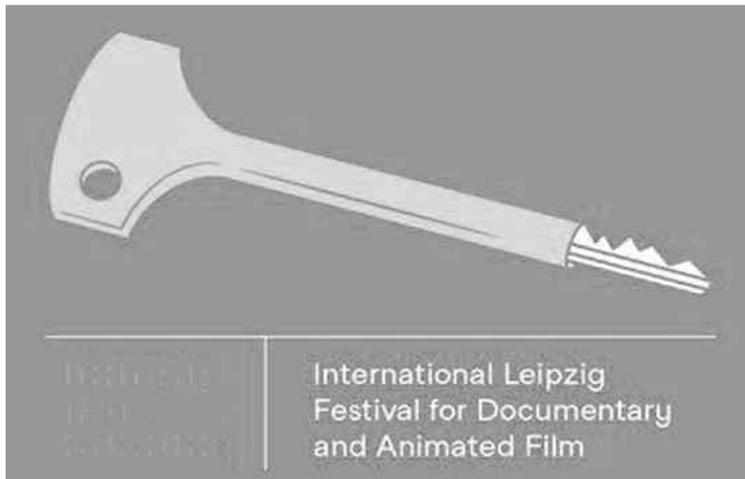
Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE ET DU FILM D'ANIMATION DE LEIPZIG

# DOK Leipzig annonce son film d'ouverture

*White Angel – The End of Marinka d'Arndt Ginzl va faire l'ouverture du festival international du film documentaire et du film d'animation de Leipzig, en Allemagne.*

Du 8 au 15 octobre, la 66<sup>e</sup> édition du festival s'ouvrira avec la première mondiale de *White Angel – The End of Marinka* du réalisateur allemand Arndt Ginzl. Le film documente les opérations d'évacuation et de sauvetage dans la ville titulaire de la région de Donetsk du printemps à l'automne 2022. Le festival a annoncé une section intitulée "Panorama : Europe centrale et orientale", avec des films d'Estonie, de Géorgie, de Croatie, de Pologne, de Slovénie, de Slovaquie, d'Ukraine et de République tchèque, dont plusieurs premières mondiales, comme *Who, If Not de Juliane Tutein*. Nous? La lutte pour la démocratie en Biélorussie. Des films récents notables tels que *The Last Relic de Marianna Kaat* et le lauréat du prix Venice Giornate degli Autori *Photophobia d'Ivan Ostrochovský* et *Pavol Pekarčík* figurent également dans la sélection, qui comprend en outre "Focus : Documentaire slovène post-1991 Ciné".



En plus des événements traditionnels de l'industrie DOK Leipzig, tels que DOK Preview Training, DOK Preview Germany, DOK Short n' Sweet, Meet the Experts, DOK Archive Market, l'atelier Ex Oriente Film, des panels, des conférences et des présentations, des masters classes auront lieu. La mon-

teuse Yaël Bitton et le réalisateur Peter Mettler bénéficieront également d'un hommage. Parallèlement aux nouveaux prix Golden Dove pour les longs et courts métrages d'animation, L'animatrice américaine Tess Martin profitera d'une rétrospective lors de "Animation Night",

tandis que les artistes d'animation primées Anne Isensee et Michelle Brand ont été invitées à être au centre de la section "Animation Perspectives", où elles se donneront mutuellement et au public un examen approfondi de leur travail et de leur vision.

N.C

## FESTIVAL DU FILM DU CAIRE

### Le Bosnien Danis Tanovic président de jury

La 45<sup>e</sup> session du Festival international du film du Caire, en Egypte, qui se tiendra du 15 au 24 novembre, a choisi le réalisateur et scénariste bosniaque Danis Tanovic comme président du jury international. "Nous sommes heureux d'accueillir au 45<sup>e</sup> Festival du Film du Caire les plus grands noms du cinéma international, Danis Tanovic. Il est l'un des noms les plus importants et ses films ont remporté de nombreux prix dans les festivals et forums de cinéma les plus prestigieux.

Nous sommes fiers de lui présider le jury du concours international de cette année », a déclaré le président du festival Hussein Fahmy. Né en 1969, le réalisateur et scénariste bosniaque Danis Tanovic est l'un des meilleurs réalisateurs et scénaristes d'Europe de l'Est et du monde. Parmi ses œuvres les plus importantes figure *No Man's Land*, qui a remporté plusieurs prix, dont l'Oscar du meilleur film en langue étrangère et du meilleur scénario à Cannes en 2001. Il a également

remporté l'Ours d'argent – Grand Prix du Jury à la Berlinale en 2016. Tanovic est le seul réalisateur de Bosnie-Herzégovine à avoir remporté un Oscar. Le Festival international du film du Caire (CIFF) est l'un des festivals les plus anciens et les plus réguliers du monde arabe et d'Afrique, et est le seul festival de la région arabe et africaine inscrit dans la catégorie A de la Fédération internationale des producteurs, en France, FIAPF.

R.C

### Lyon: Le Festival Lumière rendra hommage au réalisateur allemand Wim Wenders

Le Festival Lumière rendra hommage au réalisateur allemand des films "Paris, Texas" et "Les Ailes du désir", Wim Wenders, lors de la 15<sup>e</sup> édition, qui se déroulera du 14 au 22 octobre. Parmi les 180 films et 448 projections programmées figurera une rétrospective de ses films, dont le célèbre documentaire "Buena Vista Social Club" (1999). Wim Wenders, 78 ans, présentera son dernier film, "Perfect Days", qui sortira

en salles le 29 novembre, ainsi que le documentaire "Anselm", sorti le 18 octobre. Le cinéaste, dont les trois expositions photographiques sont présentées à l'Institut Lumière, sera accompagné de nombreux invités prestigieux, parmi lesquels les réalisateurs américains Wes Anderson, Alexander Payne et Taylor Hackford, les actrices espagnole et française Marisa Paredes et Karin Viard, ainsi que comme les réalisateurs français et anglo-américains Jean-Jacques Annaud et Terry Gil-

liam. Ce dernier participera également à une masterclass. Les festivaliers pourront également assister à l'avant-première du dernier film du réalisateur japonais Hayao Miyazaki, "Le Garçon et le héros", quelques jours avant sa sortie en France. Seront également projetés les films "La sociedad de la nieve" de l'Espagnol Juan Antonio Bayona, "La Passion de Dodin Bouffant" de Tran Anh Hung et "Second Tour" d'Albert Dupontel.

N.C

## FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN

### Le concours "Annaba film Industry" lancé

Le Festival du Film Méditerranéen d'Annaba (AMFF) a lancé le concours "Annaba film Industry" consacré aux porteurs de projets cinématographiques des pays méditerranéens, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Festival prévue en novembre prochain. Organisé pour la première fois, le concours "Annaba film Industry", concerne les porteurs de projets cinématographiques des pays méditerranéens, tous âges confondus. Les lauréats seront primés en trois catégories, concours d'aide au développement de scénario court-métrage, concours d'aide à la production de court-métrage, concours d'aide à la post production d'un court-métrage. Le concours est ouvert aux professionnels et aux amateurs, qui auront l'opportunité d'être accompagnés dans le développement de leurs courts-métrages (32 minutes). Les candidats doivent envoyer leurs œuvres à l'adresse suivante: industry@annabafilmfestival.com, avant le 15 octobre 2023. Deux lauréats seront retenus pour le concours d'aide au développement de scénario court-métrage et recevront 1000 euros chacun, contre un seul lauréat choisi pour le concours d'aide à la production de court-métrage (5000 euros). Le troisième lauréat du concours d'aide à la post production d'un court-métrage sera pris en charge en partenariat avec MAD BOX.

R.C

### "Elementary" est le premier film le plus regardé sur Disney+ en 2023

"Elementary" est le premier film le plus regardé de l'année sur Disney+ et se classe dans le Top 10 des premiers films de tous les temps, recueillant 26,4 millions de vues au cours de ses cinq premiers jours de diffusion. Réalisé par Peter Sohn, le long métrage original se déroule dans la Cité des éléments, où vivent ensemble les habitants du feu, de l'eau, de l'air et de la terre. Le long métrage présente la jeune Flamà, dont l'amitié avec un gars drôle et naïf nommé Suvot met à l'épreuve ses convictions sur le monde dans lequel elle vit. Au cours de ses cinq premiers jours de diffusion, "Elementary" est devenu le premier film d'animation le plus regardé depuis la sortie de "Turning Red" de Disney et Pixar en mars 2022, ainsi que la première de films Disney+ la plus regardée de tous les temps en Amérique latine, juste devant "Bright Red". Sorti en juin, le film a également été un succès en salles, avec 484 millions de dollars de recettes dans le monde. Aux États-Unis, le film a généré 154 millions de dollars, soit plus de cinq fois son week-end d'ouverture (30 millions de dollars), une performance rare pour une sortie en salles. A l'international, le film a rapporté 330 millions de dollars et a connu une évolution particulièrement bonne en Corée du Sud, devenant le film Pixar le plus vu dans ce pays.

R.C

### L'écrivaine italienne Edith Bruck remporte le prix Campiello pour l'ensemble de son œuvre

L'écrivaine, poétesse, documentariste et scénariste italienne, témoin de la Shoah, a été officiellement récompensée lors d'une cérémonie au théâtre à Venise. L'autrice et poétesse Edith Bruck, ancienne scénariste et réalisatrice pour la RAI est née dans un village hongrois en 1931, fille d'un transporteur d'animaux, Edith Bruck a été déportée avec sa famille en 1944. Elle a fait du devoir de mémoire son combat. Rescapée avec l'une de ses sœurs des camps d'Auschwitz et de Ravensbrück, elle en témoigne dans *Qui t'aime ainsi* (Kirmé, 2017). Personnalité notoire en Italie, le pape François lui a rendu visite en 2022. L'écrivaine travaille actuellement sur l'adaptation cinématographique de *livre Pain perdu*, distingué par les prix Viareggio et Strega Giovanni. Elle retrace dans cet ouvrage son existence, de l'enfance à la déportation puis à la libération, puis la vie aventureuse qu'elle mène à travers le monde jusqu'à l'installation en Italie au milieu des années 1950. A 91 ans, Edith Bruck rejoint au palmarès du prestigieux prix Campiello son ami Primo Levi, premier lauréat en 1963.

R.C

Nombres croisés

|     |   |   |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|---|---|---|
|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| I   |   |   |   |   |   |   |
| II  |   |   |   |   |   |   |
| III |   |   |   |   |   |   |
| IV  |   |   |   |   |   |   |
| V   |   |   |   |   |   |   |
| VI  |   |   |   |   |   |   |

HORIZONTELEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 789

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

Horizontalement

1 Misère. 2 Ne sont pas majeurs. 3 Rubidium.- Coeur de Judas.- Indurations épidermiques. 4 Hante la souris. 5 Molière. 6 Monsieur nord-africain.- Comte(esse) de Stendhal. 7 Casse-croûte.- Sainte en Argentine.- Proche du dragon. 8 Universels. 9 En douceur.- Une chaussure mise n'importe comment. 10 Loi Sarkozy.- S'enfuit (deux mots). 11 Bête, dans les deux sens.- Conjonction. 12 Mouche prédatrice.- Partie.

Verticalement

1 Héros cosaque (deux mots). 2 N'ont donc pas servies depuis longtemps. 3 Argon.- Garçon sur la paille.- À l'endroit, même à l'envers. 4 La fin du début de semaine.- Sens de circulation.- L'arabe. 5 Passa plus que l'éponge.- Mettre au passé. 6 Glandes pour la suractivité. 7 Massif de l'Aude.- Rattachement gréco-chypriote. 8 En Estonie.- Cité.- Numéro de livre. 9 Pour Lunel, c'est Peccavi.- Cool. 10 Hampes des bannières.- Colle la tête en bas. 11 On y apprend intensivement l'anglais.- Une prise.- À la tête de la famille. 12 Tapais du poing sur la table.- Symbolisé par a.

Mots croisés grille N° 789

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

Horizontalement

1 Porteurs d'étendards. 2 Dantesque. 3 Laisse de marbre. 4 Film sur Pearl Harbor. 5 Général arabe.- Plante ou Thérèse. 6 Guide sud-africain.- Tout vert.- Fleuve. 7 Comprend la TVA.- Machines de meuniers. 8 Font rougir.- Femmes rayonnantes. 9 A succédé au pape Damase.- Complexe. 10 Ville chinoise.- Belle de Beyle (de). 11 Diffuses.- A bon dos. 12 Pharaon.- Lettres de lettre.

Verticalement

1 Psychologues de la forme. 2 Spécialité de l'oculistique. 3 Endroits grouillant de morpions ou de vers. 4 Dragées qui font descendre.- Manouche. 5 Ennuis.- Chats de Poe. 6 Rond d'eau.- Trouvère du Brabant dit le Roi. 7 Chère à nos yeux.- Strontium. 8 En sortant.- Est dans le divertissement public. 9 Le rouge et le noir.- Sur la côte de Saint-Coulomb. 10 Fut archevêque de Reims.- Fabriqua en série. 11 Myrtille au son.- Continuant. 12 Planta fin.- Élément de jeu.

## EGYPTE

### Un séisme de magnitude 4,5 enregistré à Marsa Matrouh

Un séisme de magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter a frappé le nord de l'Égypte, hier, à l'aube, selon l'Institut égyptien des recherches astronomiques et géophysiques. L'Institut "a enregistré un séisme de 4,5 degrés sur l'échelle de Richter, à 265 kilomètres au nord-ouest de (la ville de) Marsa Matrouh, dans le nord de l'Égypte". Le séisme s'est produit à 04h33 heure locale (01h33 GMT), selon la même source.

## ROUIBA (ALGER)

### Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de locaux commerciaux

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba, ont arrêté 4 individus repris de justice, âgés entre 20 et 28 ans, impliqués dans une affaire de vol, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, re-

présentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba, "ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de 4 individus repris de justice âgés entre 20 et 28 ans, impliqués dans une affaire de vol, originaires de la wilaya d'Alger", précise le communiqué.

Placé sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent, l'affaire en question intervient suite à une plainte déposée par une personne concernant le vol de téléphones portables dans son magasin, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 20.000 DA qui se trouvait dans un coffre. Le service concerné a lancé les investigations pour arrêter les auteurs.

Après investigations et exploitation des caméras installées à l'intérieur du magasin, les deux mis en cause ont été identifiés et arrêtés.

En coordination avec le parquet et après l'obtention d'une extension de compétence, les deux autres complices, qui sont également impliqués dans l'achat et la vente de téléphones portables sur le marché noir, ont été arrêtés et interrogés pour le délit de dissimulation d'objets volés et non-dénonciation de vol.

## RD CONGO

### 16 enfants meurent par manque de soins

Pas moins de 16 enfants sont morts par manque de soins appropriés à cause d'une grève des infirmiers à Samba dans la province de Maniema en

République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté hier des médias locaux.

Un médecin cité par le radio de l'ONU en RDC, a informé du décès de plus de seize enfants par manque de soins de santé appropriés à cause de la grève des infirmiers dans cette zone qui connaît une épidémie de rougeole.

Ces enfants souffrant d'anémie sont morts entre le 11 et le 18 septembre parce qu'ils n'ont pas été pris en charge, selon le médecin. Abedi Kazimoto Dallas, président de la société civile locale, tire la sonnette d'alarme: « La rougeole bat son plein à Kihema, Kalambo, Mangi et Mulemba pour ne citer que ces villages à titre indicatif ». Pour lui, "la grève des infirmiers constitue une bombe ».

# LA NATION

Jeudi 21 Septembre 2023

## HORAIRE DES PRIERES

| SOBH  | DOHR  | ASSER | MAGHREB | ICHA  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 04:41 | 12:47 | 16:32 | 19:11   | 20:38 |

## Météo

|             |    |    |            |    |    |
|-------------|----|----|------------|----|----|
| Alger       | ☀️ | 30 | Tizi Ouzou | ☁️ | 29 |
| Tiaret      | ☀️ | 32 | Béjaïa     | ☀️ | 30 |
| Constantine | ☀️ | 31 | Oran       | ☀️ | 29 |

## MOSTAGANEM

### Démantèlement d'un réseau criminel de faux-monnayeurs

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel de faux-monnayeurs, composé de deux individus, a indiqué, hier, ce corps de sécurité, dans un communiqué.

Cette opération, menée par des éléments de la sûreté de la daïra d'Aïn Tedles, est intervenue suite à une plainte déposée par une victime, commerçant de son état, affirmant avoir reçu un faux billet de 2.000 DA de la part d'un de ses clients, a précisé le communiqué.

Après une perquisition effectuée au domicile du suspect, une imprimante servant à la contrefaçon des billets de banque, ainsi que 11 autres billets de 2.000 DA ont été saisis, lesquels ont été soumis à un examen scientifique,

qui a révélé qu'ils étaient également faux.

L'enquête menée auprès du suspect a révélé l'identité du fournisseur des faux billets et permis son arrestation, ainsi que la confiscation d'un lot d'équipements composé d'un ordinateur portable, d'une autre imprimante, de deux supports électroniques et d'encre verte.

Une somme d'argent de 340.000 DA (non falsifiés) et des téléphones mobiles ont également été saisis, a ajouté la source.

Accusés de contrefaçon de billets de banque de la monnaie nationale, une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects (âgés de 27 et 33 ans), qui ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'Aïn Tedles, a-t-on ajouté.

## ZÉRALDA

### Arrestation d'une bande de malfaiteurs

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda, ont arrêté 5 suspects, dont une femme et un mineur, âgés entre 17 et 22 ans, impliqués dans la constitution d'une bande de malfaiteurs pour tentative d'homicide volontaire avec préméditation.

"Une patrouille mobile des éléments de la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda avaient repéré un véhicule circulant à une vitesse excessive avec à son bord un groupe de personnes sus-

pectes, dont une fille. Pris en filature, les suspects ont jeté un sac à dos noir par la fenêtre de leur véhicule", ajoute la même source, précisant qu'après leur arrestation, le sac a été retrouvé avec 3 grands couteaux à l'intérieur.

Sous la supervision continue du parquet territorialement compétent, les investigations ont révélé que la femme suspecte qui les accompagnait avait attiré l'une des victimes dans un endroit isolé, où les membres du réseau encagoulés l'ont agressé avec des armes blanches et lui ont volé son véhicule en vue de le vendre dans une wilaya voisine, poursuit la même source.

## UN APPEL D'OFFRES NATIONAL SERA LANCÉ BIENTÔT

### Le premier village à l'énergie solaire sera implanté à Illizi



Des sources liées au dossier de la transition énergétique ont indiqué que le cahier des charges du projet du premier village algérien alimenté à l'énergie solaire est prêt. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables compte annoncer, d'ici quelques jours, un appel d'offres national afin d'ouvrir la voie aux entreprises nationales spécialisées dans ce domaine pour soumettre leurs offres.

La "Plateforme de l'Energie", spécialisée dans les questions énergétiques, citant des sources qu'elle a qualifié de "informées", a rapporté que la wilaya d'Illizi a été choisie pour abriter le projet. La même source s'est abstenue de révéler le nom exact du village « afin de ne pas affecter le déroulement de l'appel d'offres. » Selon les mêmes sources, le choix d'Illizi obéit à un ensemble de données et de critères, liés à la position géographique de la région dans le désert, éloignée des réseaux d'électricité et de gaz, de sorte que le coût de l'acheminement de l'énergie par canalisations et les lignes sont très élevés compte tenu du nombre re-

lativement faible des habitations. Ajoutant à cela que le choix de ce village de la wilaya d'Illizi tient également à des raisons techniques liées au potentiel naturel, étant l'une des régions algériennes les plus exposées au soleil tout au long de l'année. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement, pour un mix énergétique, et sortir progressivement de la dépendance excessive aux énergies fossiles, à une époque où la consommation intérieure représente près de la moitié de la production nationale. Le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, dans la même direction, qui vise à promouvoir la transformation énergétique souhaitée et la nécessité d'accélérer la réalisation de ses démarches pratiques, et dans le cadre de la coopération avec les autorités locales au niveau d'un groupe d'États à travers le pays, travaille à équiper les foyers situés dans des zones isolées pour qu'elles bénéficient de kits complets de conversion de l'énergie solaire à l'électricité, en plus de fournir des équipements pour stocker ce type d'énergie.

Le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables œuvre également à vulgariser ce type de sources d'énergie solaire, à commencer par l'éclairage, notamment pour routes éloignées du réseau électrique. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables coopère avec le ministère de l'Agriculture pour exploiter des équipements destinés à remplacer l'utilisation du carburant traditionnel, « en particulier le diesel », dans le domaine des opérations d'irrigation en fournissant de l'énergie solaire pour les pompes et les puits, en plus des efforts liés à la décarbonisation du secteur agricole. Ainsi, les deux ministères ont fixé un ensemble d'objectifs initiaux, comme celui de fournir de l'électricité à des terres agricoles d'une superficie de 400 000 hectares, non connectées à un réseau électrique. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, le ministère cherche à convertir environ deux millions d'hectares à l'utilisation de l'énergie solaire d'ici 2030, notamment dans les régions désertiques et des hauts plateaux.

M.B.

## ALGER

### L'Organisation nationale des retraités de l'ANP tient son 4e Congrès

L'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) tient, les 20 et 21 septembre, son 4e Congrès au Cercle de garnison de l'Armée à Aïn Naadjia (Alger), a indiqué un communiqué de l'Organisation. Organisée sur deux jours (mercredi et jeudi) au Cercle de garnison de l'Armée à Aïn Naadjia (Alger), ce 4e Congrès se tient sous le thème "Fidélité et continuité".

Cette rencontre à laquelle prennent part 54 délégués de wilaya et représentants de bureaux régionaux sera consacrée au renouvellement de l'instance exécutive de l'Organisation, à l'examen de toutes les questions intéressant la vie sociale des retraités de l'ANP et à l'examen des moyens susceptibles de contribuer au resserrement des rangs et au renforcement du front interne.

## TUNISIE

### 117 opérations de migration irrégulière déjouées en 4 jours

Les autorités tunisiennes ont annoncé avoir déjoué 117 opérations de migration irrégulière dans plusieurs régions du pays, par voie terrestre et maritime, au cours des 4 derniers jours.

Selon un communiqué de l'Administration générale de la Garde nationale tunisienne, rapporté hier par des médias, "les unités de la Garde natio-

nale ont déjoué 117 opérations de migration irrégulière et secouru 2 507 africains subsahariens et tunisiens, au cours des journées du vendredi, du samedi, du dimanche et du lundi".

Au moins 30 personnes, dont "des passeurs et des médiateurs", ont été arrêtées au cours des opérations, visant à contrer les tentatives de mi-

gration irrégulière, indique la même source. Les opérations déjouées "ont ciblé les tentatives de migration par les frontières maritimes et terrestres. La majorité des personnes secourues tentaient de migrer de manière irrégulière depuis les régions de Sfax, Kerkenah et Mahdia", selon le communiqué.